



# FRENCH CUSTOMS FIT

## Challenge Pascal ROBINSON

### RÈGLEMENT

L'Association Sportive Nationale des Douanes (ASND) organise un challenge de crossfit du 8 au 30 novembre 2018 afin de rendre hommage à Pascal ROBINSON, agent des douanes à la Direction des Opérations Douanières de Marseille, qui nous a quitté tragiquement lors d'une opération le 23 novembre 2015.

Pascal était un sportif exceptionnel. Un « wod » a ainsi été créé par des agents de sa direction pour que son goût du dépassement de soi et son esprit d'équipe soient commémorés.

#### **Présentation de la discipline**

Le crossfit combine principalement la force athlétique, l'haltérophilie, la gymnastique, et les sports d'endurance. Il est donc particulièrement adapté aux agents des forces de protection et de sécurité qui, dans le cadre de leur travail mobilisent ces aptitudes physiques, motrices et mentales.

#### **Ouverture des inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui. Seuls les agents de l'administration des douanes adhérents à l'ASND peuvent participer. Elles se font en envoyant un e-mail à l'adresse suivante :

[jonathan.charles@douane.finances.gouv.fr](mailto:jonathan.charles@douane.finances.gouv.fr)

La demande d'inscription devra comprendre les informations suivantes :

- Nom de l'équipe
- Nom et prénom des participants
- N° d'adhérents (possibilité de prendre son adhésion directement pour l'occasion)
- Direction régionale d'appartenance
- Niveau de crossfit (nombre d'années ou de mois de pratique, participations à des compétitions, néophyte...)
- catégorie : scale, standard (voir ci-dessous pour plus de précision)

#### **Organisation de la compétition**

Les épreuves seront réalisées en binôme.

Deux types d'équipes peuvent-être constitués à cette occasion

- a) Un binôme homme
- b) Un binôme mixte (homme et femme ou femme et femme)

Si un binôme uniquement féminin se présente à la compétition, il sera évalué comme un binôme mixte.

Pour ce challenge une catégorie dite « scale » sera mise en place. Il s'agit d'une catégorie pour laquelle les charges du challenge seront allégées afin de rendre l'épreuve accessible à tous.

De plus il y aura quatre classements distincts : standard mixte, standard hommes, scale mixte, scale hommes.

Dès lors il conviendra de préciser lors de votre inscription la catégorie pour laquelle vous concourez. Des précisions vous seront apportées sur les attentes du jury quant à la réalisation des mouvements techniques. Le comité d'organisation répondra à vos demandes de clarification sur la bonne gestuelle à adopter.

Pour participer à ce challenge il vous suffira de vous filmer (à l'aide d'un téléphone portable par exemple) et d'envoyer votre vidéo entre le 8 et le 30 novembre 2018 sur une plateforme dématérialisée (voir procédure d'envoi ci-dessous).

La vidéo doit être exploitable par le jury et doit permettre à celui-ci de visualiser la bonne exécution des mouvements afin de valider les répétitions. Si les juges estiment que la vidéo ne leur permet pas de contrôler ces points, elle ne pourra pas être prise en compte. La vidéo doit également comprendre une présentation rapide de l'équipe (nom-DR) ainsi qu'une présentation du matériel utilisé (en spécifiant la charge).

Cette vidéo peut-être filmée en tout lieu à partir du moment où la sécurité des participants est assurée et que le matériel utilisé correspond aux exigences du wod.

### **Procédure d'envoi des vidéos**

Une plateforme accessible depuis un PC douane est mise en place afin d'y télécharger votre vidéo.

La procédure est très simple mais peut nécessiter un certain délai de chargement :

- 1) une fois la vidéo enregistrée sur votre caméra, téléchargez la sur votre PC de service ;
- 2) sur votre navigateur web, cliquez sur ce lien <http://10.130.200.36:5959/>
- 3) charger votre vidéo entre le 8 et le 30 novembre 2018

Pour toute question d'ordre technique, veuillez contacter :  
david.villard@douane.finances.gouv.fr

### **Le wod**

Le wod Pascal ROBINSON, présenté sur le fichier annexé à la présente note, doit être exécuté en binôme avec une répartition totalement libre des répétitions.

### **L'arbitrage**

Un jury évaluera et classera toutes les performances lors d'une assemblée à l'école des douanes de Tourcoing début décembre. L'équipe gagnante (une par catégorie) sera celle qui aura effectuée le wod dans le meilleur temps.

L'annonce des résultats sera faite le 12 décembre 2018 sur le site and.fr

La vidéo des vainqueurs pourra être mise en ligne sur le site and.fr sur accord de ces derniers.